

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Sécurité routière

Traitement des obstacles latéraux

29 juin 2016

Plan de gestion des arbres d'alignement

Gérald NOIRCLERE

Conseil Départemental 88



Sommaire



- Un plan de gestion : pour quoi faire ?
- La démarche engagée
- Les éléments de diagnostic
- La concertation
 - **Une concertation élargie**
 - **Un travail collaboratif**
- La mise en œuvre du plan de gestion

Un plan de gestion : pour quoi faire ?

- Les interventions sur les arbres d'alignement : un sujet qui cristallise les passions

TRAMPOT / GRAND ARBRES DE BORDS DE ROUTES MALTRAITÉS

Curages des fossés et « entretiens » des bords de routes D 71 et D 19 : PEB a été alerté par des usagers et s'est rendu sur place pour constater les blessures faites aux arbres.



Nous avons aussitôt téléphoné à
Simon Leclerc pour lui demander
Nous attendons une réunion
niveau départemental (M. Leclerc
été certifié verbalement par

A ce jour la RD427 a été élevée il n'y a pas de pas-
Environnement

Abattage d'arbres : un riverain en colère

EPINAL
« Je ne suis pas comme idé-
fix. S'il y a des arbres qui
menacent la sécurité des us-
agers de la route départemen-

d'arbres.
Pendant près de deux
semaines, entre le 17 et
le 23 octobre, plusieurs entre-
prises se sont en effet relayées
pour couper

« Je ne suis pas comme idé-
fix. S'il y a des arbres qui
menacent la sécurité des us-
agers de la route départemen-

« Je ne suis pas comme idé-
fix. S'il y a des arbres qui
menacent la sécurité des us-
agers de la route départemen-

Les marronniers abattus entre Lamarche et Bourbonne

Katrin TLUCZYKONT

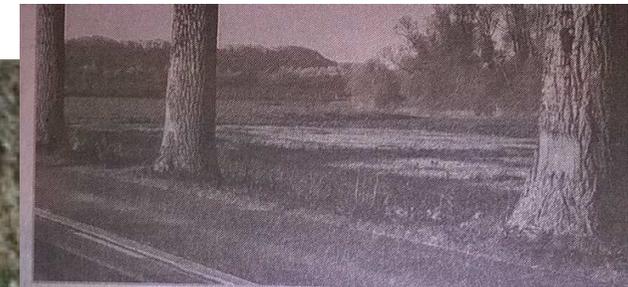
« Non, malades ou pas ?
l'abattage est finalement achevé hier.

« Ce que je veux, c'est que le
Conseil départemental pose
un mur végétal pour réduire
les nuisances sonores.



Les travaux d'abattage devaient commencer le 24. Ils ont finalement débuté hier et devraient être finis pour le 24.

« Je ne suis pas comme idé-
fix. S'il y a des arbres qui
menacent la sécurité des us-
agers de la route départemen-



Des coups de tronçonneuse ont été portés sur ces sept peupliers.

COUSSEY

les massifs racinaires.

Le Conseil départemental vient de déposer plainte à la suite de dégradations volontaires

Or, à l'occasion de la remise en circulation de cette route, des dégradations volontaires ont été constatées.



Un plan de gestion : pour quoi faire ?

- Assumer notre rôle de gestionnaire de voirie

Gravité des accidents

15,15 12,58

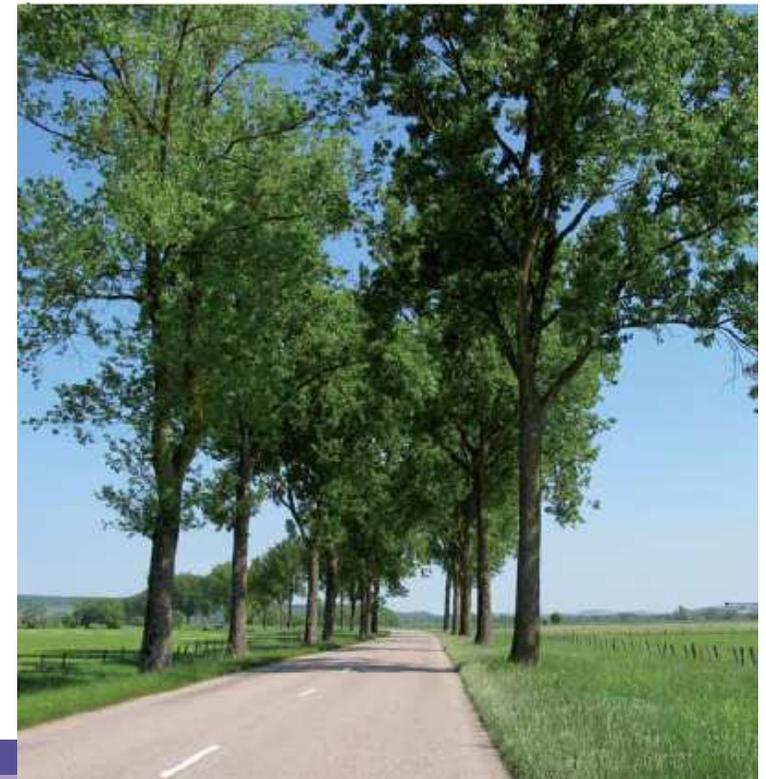
Taux moyen d'accidents

25,43 14,72

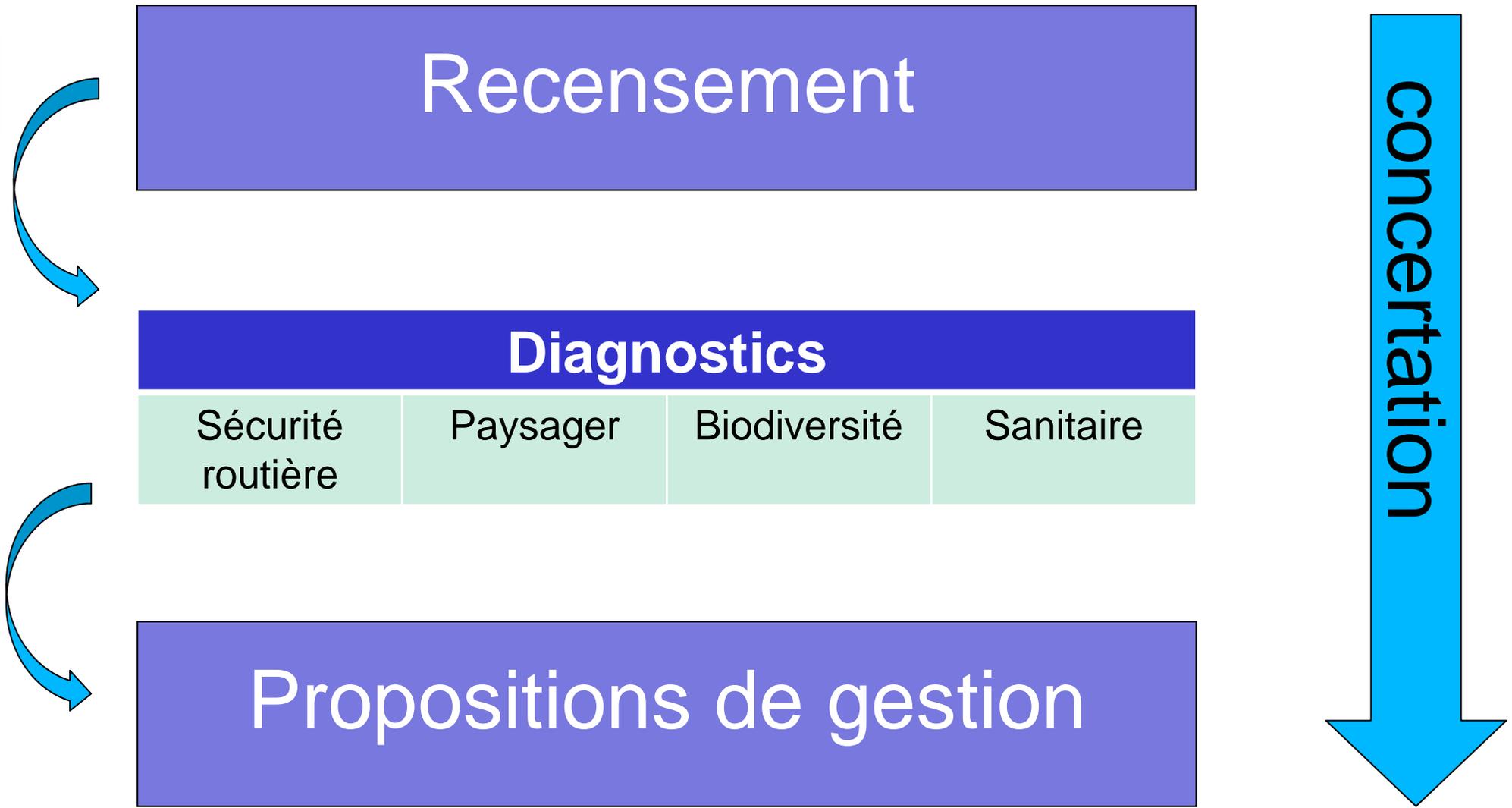
- Préserver et valoriser un patrimoine paysager et patrimonial

● CHUTE D'ARBRE : LE DÉPARTEMENT DU JURA CONDAMNÉ

Le tribunal administratif de Besançon a récemment condamné le conseil général du Jura, pour défaut d'entretien, à verser des indemnités à la victime d'un accident sur une route départementale. Cet accident, en 1996, avait été provoqué par un arbre pourri renversé par le vent. Les juges ont estimé que l'arbre présentait des « signes extérieurs apparents et certains de dépérissement qui relèvent d'un défaut d'entretien de l'ouvrage public ». Le département devra verser près de 18 000 francs pour le préjudice matériel de l'accident et une provision de 10 000 francs pour le préjudice corporel subi par l'automobiliste, qui sera fixé ultérieurement par une expertise, ainsi qu'une somme de 5 000 francs au titre des frais de procédure.



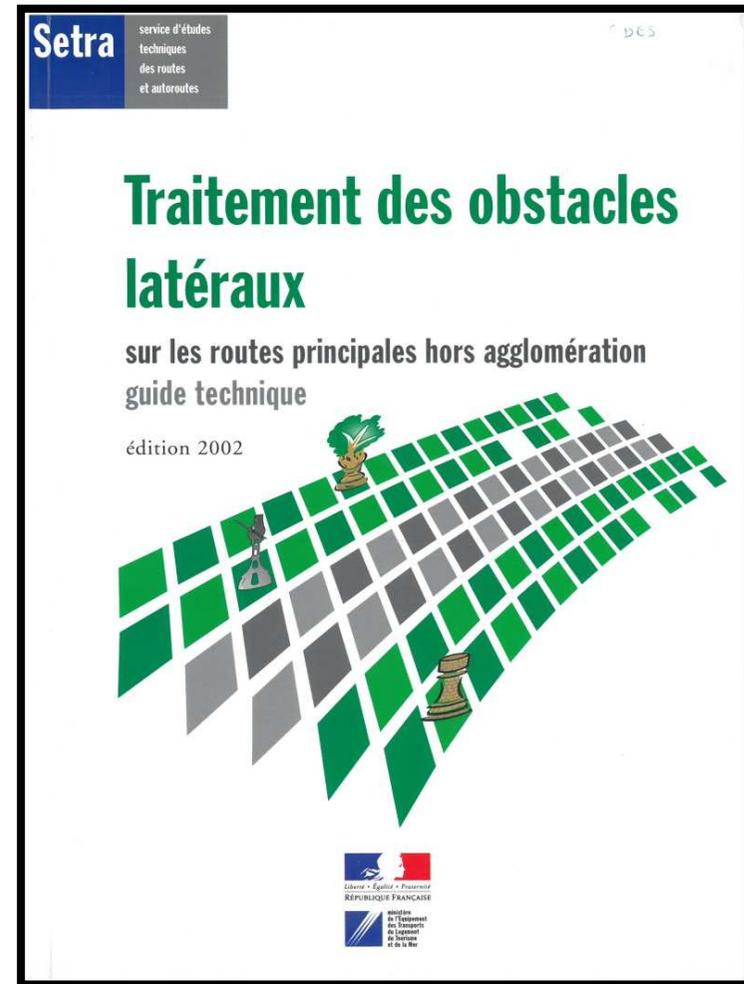
La démarche engagée



Un diagnostic : sécurité routière

CALCUL D'UN INDICE DE RISQUE

Le guide SETRA (Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes) « Traitement des obstacles latéraux sur les routes principales hors agglomération » a permis de déterminer un indice de risque départemental.



Un diagnostic : paysager et patrimonial

- Réalisé en interne par la chargée de mission paysage et biodiversité
- 4 catégories d'alignements :
 - Alignements remarquables (28)
 - Rôle paysager fort (79)
 - Rôle paysager moyen (29)
 - Rôle paysager faible (16)
- Intégration d'un volet spécifique sur la dimension historique et culturelle des allées

Un diagnostic : biodiversité

- Diagnostic sur les habitats potentiels et avérés (à partir de données bibliographiques)
- Etablissement d'un mode opératoire (Fiches pratiques sur la détection d'enjeux sur les arbres existants, périodes d'abattage, précautions, etc...)
- La formation des agents (12) susceptibles d'intervenir sur les alignements en diagnostic préalable

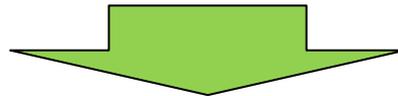
Un diagnostic : sanitaire

- Diagnostics sanitaires établis à la demande
- Etablissement d'un marché à bons de commande pour le diagnostic sanitaire de tout alignement faisant l'objet d'une réflexion

Une concertation élargie

Mise en ligne des diagnostics

Mise en place d'une plateforme collaborative



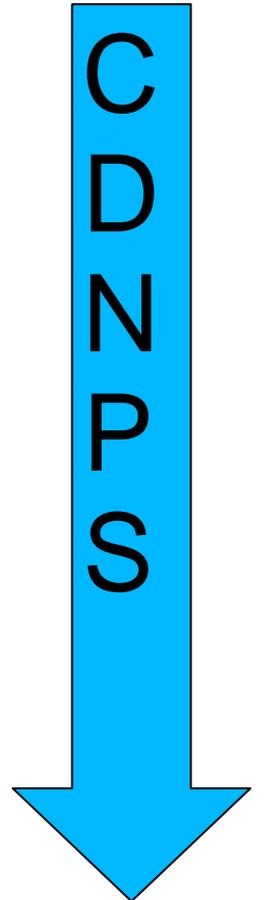
Réunions de présentation sur le territoire

Validation des principes de gestion

Création de comités techniques

Plan de gestion révisable tous les 5 ans

C
D
N
P
S



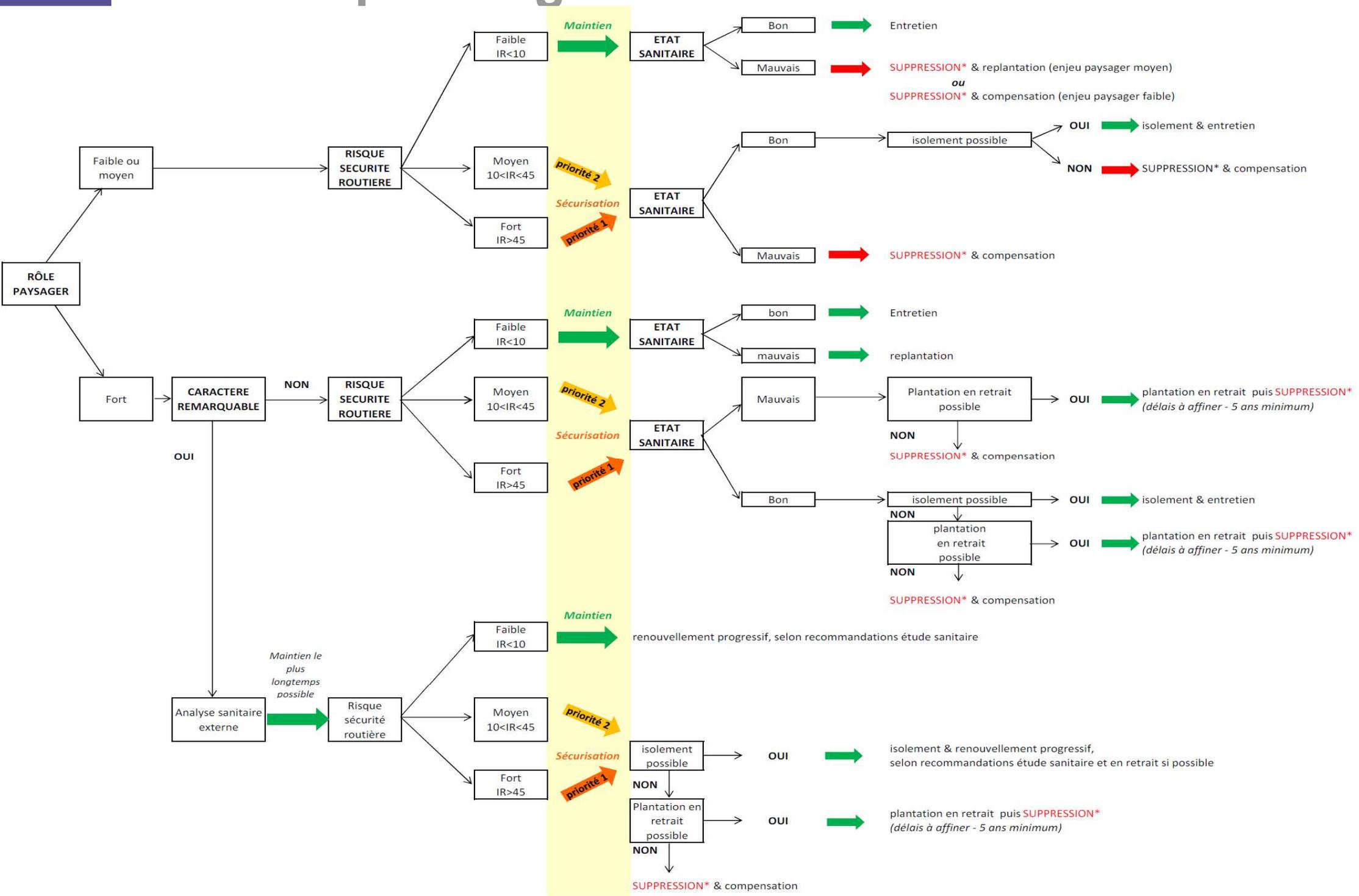
Une concertation élargie : un aperçu de la plateforme collaborative

<http://pg2a.vosges.fr/>

Principes de gestion

- Objectif de maintien du patrimoine arboré
- En cas d'abattage, compensation à l'aide de mesures environnementales concertées
- Etablissement d'un arbre de décision pour qualifier l'avenir d'un alignement

Principes de gestion : l'arbre de décision



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



FIN

